VENTES A L'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Realty Company. No 95,308. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien loués à de bons locataires.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 29 FEVRIER 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cottage Double, 2729-31 rue Delachaise.
Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Cadix.
Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel.
Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.
Cottage Simple, 3632 rue Clara.
Maison à appartements, 8618 rue Spruce.
Cottage Double, 2809-11 avenue Londres.
Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.
Cottage Double, 2801-03 avenue Londres, encoignure Duels.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 26 janvier 1912, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-près décrites, seront vendues à l'enchère publique, à savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 3, borné par les rues Delachaise, Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana, ledit lot étant désigné par la lettre B1, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après lequel devis ledit lot mesure 30 pieds, 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-et-un pieds, neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot C1. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout de chaque côté, un côté est loué $14.50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2129-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances appartenant ou de quelque façon en dependant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910, et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910 lequel dit lot A mesure d'après ledit devis vingt sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Cadiz, ledit lot A formant l'encoignure des rues Cadiz et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536-38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz, connexion d'eau et d'égout de chaque côté; loué à bail jusqu'au 1er octobre 1912 à raison de $14 par mois par côté.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Cadiz et Jena, désigné par la lettre B sur un devis de H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, d'après lequel ledit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, comprenant un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre C sur un devis de H. C. Brown, député voyer de ville, en date du 16 août 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambres à bain, connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27.50 par mois.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 15 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara et comprennent un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville. Loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire le 12 novembre 1893, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 8618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580, borné par l'Avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910, et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente-deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté et loué $14 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant trente pieds deux pouces de face à l'avenue Londres sur une profondeur de cent dix pieds, le tout d'après un arpentage par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil, le 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté; loué $14 par mois.

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil no-

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

—o—

taire, de la date du 9 mai 1910, et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles; la propriété est connue par les Nos municipaux 2807-03 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de côté $14 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christoph Lorch.

No 99,115—Cour Civile de District, Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Général Taylor.
Cottage Double.

716 Rue Peniston,

Entre Laurel et Constance.
Cottage Simple.

3818-3822 Rue Camp,

Entre Peniston et Général Taylor.
2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1.—Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 3, sur un plan de St Joseph, maintenant ilet désigné par le No 109 sur un nouveau plan, lequel ilet est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-quatre pieds trois lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14 et cent trente pieds un pouce une ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3811-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double, 4 chambres, hangar, etc. de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 20 dans l'ilet No 7 (maintenant 167) sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden ancien notaire en cette ville le 22 janvier 1866, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds dix pouces sur la ligne le divisant du fond du lot No 16, 17 18 et 19, et cent quinze pieds sept pouces et trois lignes, sur la ligne le divisant du lot 21. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston, et consistant d'un cottage simple ayant vestibule, 4 chambres, hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4, 5 et 6 de l'ilet No 11, lequel est borné par les rues Camp Magazine, Peniston et Général Taylor, d'après un certain plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, et trente-deux pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations comprenant deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp, contenant six chambres chaque maison.

Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec huit pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement sur les paiements différés, l'intérêt payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires et de payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers n'appartiendront à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD, Encanteurs.

Fred C. Marx, avocat pour le défendeur
Conrad G. Collins, avocat pour les demandeurs.
Bernard C. Shields, avocat.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95,010 et 9?,480 (consolidée)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville.

Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 94 lequel est borné par les rues Dauphine, Douane Bourgogne et Canal ledit lot étant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt-six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée s'ouvrant à la rue Douane et en commun audit lot et autres lots, s'étendant là dessus de ladite allée étant incluse dans susdite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désigné par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro). Les améliorations comprennent un magasin et résidence simple à trois étages, contenant un grand magasin et arcade dans le fond; la cour est pavée, etc., les étages supérieurs contenant grands vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain, gaz, électricité, plombage sanitaire, escalier devant et derrière, galerie devante, derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept (7 0/0) pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités d'un acte authentique d'hypothèque, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, incluant tous certificats, l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur réelle. L'acte de vente pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.
21 jan 21 28—fév 4 11 18 25 29

VENTES A D'ENCAN.

Willard & Eiseman.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE
ELFLEDA BEATRICE BILLS,
Epouse de Santo Oteri.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Juge Geo. H. Théard, juge la Division E Cour Civile de District paroisse d'Orléans adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous vendrons à notre bureau No 632 rue Gravier, JEUDI, le 8 février à 11 heures A. M. divers pièces de bijouterie décrites dans l'inventaire de la susdite succession, le tout d'après l'enregistrement dans les mains de l'encanteur.

Conditions—Comptant.

WILLARD & EISEMAN,
Meyer Eiseman, Encanteur.
28 jan—28—fév 4 8

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RESIDENCE ET EMPLACEMENT DE COMMERCE DE VALEUR.

541 Rue Patterson, Alger.

Succession de Sylvester Conlon.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 16me jour de janvier 1912, signé par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde Verret et Olivier, ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre de plans No 11, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot figure aussi sur un devis privé, annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29me jour de mai 1891 et étant une vente par P. N. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte d'achat ci-après mentionné, acquis par Sylvester Conlon, par achat de la Eureka Homestead Society, le 10 avril 1901 par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur; ledit crédit devant être représenté par billets de l'acquéreur payables à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège avec toutes les clauses usuelles de sécurité cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et assurer au frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant payer tous les taxes sur ladite propriété pour l'année 1911 et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère, l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente et la balance au paiement à la confirmation de cela par acte pardevant C. M. Eustis, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur

Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.
28 jan—28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Emplacements de Commerce et de Résidence de Valeur.

Nos 3005-3007 Avenue Tulane, près du coin de la Rue Gayoso.

Les Améliorations Consistent d'une Résidence ayant Six Chambres Grand Magasin Ecurie et Grand Entrepôt Maintenant Occupé comme Magasin de Fourrage et Résidence.

Succession de R. V. Glas Sr.

No 93,584—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, — Bureau No 808 rue Perdido — JEUDI, le 15 février 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1912, signé par l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, autrefois rue Commune, les rues Baudin, Gayoso et Sud Salcedo, ledit lot est désigné par le No Deux, sur un plan dressé par George de Armas, voyer, daté du 22 décembre 1902 et annexé à un acte de Robert Legier notaire, daté du 2 février 1903, d'après lequel plan ledit lot commence à une distance de trente-cinq pieds onze pouces et sept lignes de l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Gayoso; et mesurant trente-cinq pieds, onze pouces et sept lignes de face à l'avenue Tulane sur cent dix-sept pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Gayoso et le divisant du lot No un, sur ledit devis, cent vingt trois pieds, huit pouces et deux lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No trois sur ledit devis, et trente-cinq pieds, cinq pouces de largeur dans le fond.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété avec le pacte de "non aliénando," et toutes les autres clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets; et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication chez

LOUIS HUFFT, Encanteur,
808 rue Perdido.

H. W. Robinson, avocat pour l'administratrice
14 janv—14 21 28—fév 4 11 15

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John C. Wickliffe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 98,431—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James P. Cordill, administrateur et curateur de cette succession ne serait pas *approuvé* et *homologué* et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
3 fév—3 7 12

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Joseph L. Bourdette vs Margaret Hoffman et als.

No 97,728—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 5 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1912 et signé le 24 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Onze lots de terre dans le Sixième District de cette ville désignés par les Nos 12 à 22, les deux inclusivement dans l'ilet borné par les rues Camp, Octavia, Joseph et Magazine et mesurant comme suit:

Le lot 12—30 pieds de face à la rue Octavia sur 135 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot 22—30 pieds de face à la rue Joseph, sur 135 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 13 à 21 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2. Une portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 19, borné par les rues Magasins, Constance, Octavia et Joseph, sur un plan dressé par B. Buisson & W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, comprenant le tout dudit ilet, lequel est composé de 22 lots, désignés par les Nos 1 à 22, les deux inclusivement, à l'exception de deux lots de terre formant l'encoignure des rues Octavia et Magasins, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sur laquelle terre la ville de la Nouvelle-Orléans a construit un marché public nommé le Ewing market.

Les lots sont vendus séparément et sont plus complètement décrits comme lots 3 à 9, les deux inclusivement, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 135 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 12 à 16, inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 17 à 20, les deux inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 21 à 22 (sont contigus au Marché Ewing dans le fond) mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 135 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis par W. P. Kaiser, architecte, daté le 1er février 1912. Une excellente occasion pour acquérir de bons terrains pour bâtir pour emplacement de commerce et résidence.

3. Une autre portion de terre dans ledit Sixième District, dans l'ilet borné par l'avenue Nashville, les rues Magazine, Arabella et Constance, étant composé des lots 1, 2, 3, 6, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, dans l'ilet No 25, sur un plan par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le 13 septembre 1901, annexé à un acte passé pardevant A. H. Browne, notaire, le 20 janvier 1902 et mesurant, à savoir—

Le lot No 1 formant le coin de l'avenue Nashville et la rue Constance, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Constance. Les lots 2 et 3 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 6 et 7 sont contigus et le lot 6 ayant 29 pieds 6 pouces de face à l'avenue Nashville. Le lot 7 ayant 30 pieds de face à l'avenue Nashville, et les deux ayant une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; les lots 12 à 19 inclusivement sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 20 formant l'encoignure des rues Arabella et Constance et mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Constance.

Conditions—1/2 ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou acquéreurs, payables en 1 an ou 1 et 2 ans à son option, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, les actes de vente devant être passés pardevant George Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1912 sur la propriété achetée par lui ou eux et les frais de tout certificats au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; aussi le coût de tout arpentage ou arpentages qui pourraient être requis, 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé par les acquéreurs chez l'encanteur au moment de l'adjudication.
3 fév—3 4 11 18 25—mars 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Emma C. Walter, épouse de Wm J. Hellbach vs Wilhelmina Deittel, épouse de Henry Doell.

No 96,752—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, 5 MARS 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 29 janvier 1912 et signé le 2 février 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-décrite, à savoir:

1. Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, St Thomas et Adèle, lequel dit lot est désigné par la lettre G, sur un plan d'arpentage par Chas G. Dell'Isle, daté du 7 juillet 1905, d'après lequel il mesure 51 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue St Thomas, de 189 pieds 10 pouces 3 lignes et sur le côté le plus près de la rue Rousseau ledit lot a une première profondeur de 179 pieds, à quel point il se retrécit de 24 pieds 2 pouces, puis à une nouvelle profondeur de 10 pieds 3 lignes et a une largeur à travers la ligne du fond de 27 pieds 6 pouces, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Aussi,

2. Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, St Thomas et Adèle, étant cette portion du lot désigné par la lettre "XXX" "F" contigu au lot désigné par la lettre "G" sur ledit plan par Dell'Isle et mesurant 4 pieds, 10 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur sur la ligne de côté de la partie de reste dudit lot "F" de 199 pieds, 11 pouces, 1 ligne et par une première profondeur sur la ligne de côté attenante au lot "G" de 179 pieds, à quel point elle s'élargit de 24 pieds 2 pouces 6 lignes, puis à une seconde profondeur de 20 pieds, 8 pouces, 6 lignes et a une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, No 529 rue Joséphine.

3. Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, Joséphine, St André et Chippewa, désigné par le No 4, et mesurant en mesure anglaise 27 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue St-Thomas sur 1?9 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2040 et 2042 rue St-Thomas.

4. Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 42 borné par les rues St-Thomas, Joséphine, Adèle et Rousseau comprenant tout le lot désigné par le lot No 9 et une partie du lot désigné par le No 10, d'après le plan annexé à l'acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 31 mars 1866, le lot 9 mesurant 25 pieds de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de 137 pieds 9 pouces contigu à une allée de 4 pieds 10 pouces de large sur la ligne la plus près de la rue Joséphine, et la partie dudit lot 10 mesurant 7 pieds de face à la rue St-Thomas, la même largeur dans le fond sur 137 pieds 9 pouces de profondeur sur les deux lignes le divisant du lot No 9 et la partie de reste dudit lot 10, le tout entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, Nos 2043 et 2045 rue St Thomas.

5. Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 38, du vieux plan du Faubourg, maintenant l'ilet No 291 du nouveau plan, borné par les rues Cadiz, Jena, Colisée et Chestnut, désigné par le No 19 sur un livre de plans annexé à un acte de dépôt pardevant S. Magner, ancien notaire, à la date du 5 avril 1865, et ledit lot mesurant 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cadiz sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations là-dessus désignées par les Nos 1113 et 1117 rue Cadiz.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, et devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et de protection, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1912 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Siméon, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 fév—3 4 11 18 25—mars 3 5

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MME LIZZIE BRAUN HAUPT vs GEORGE BRAUN ET AL.

No 98,548—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 29 février 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 janvier 1912 et signé le 19 janvier 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Une certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude Français Rempart et Touro, désigné par la lettre A, sur un devis dressé par J. A. D'Hemecourt, D. V. de ville, le 15 août 1865, formant le coin des rues St Claude et Français, et mesurant 42 pieds 7 pouces, 4 lignes de face à la rue des Français sur 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et portant le numéro municipal 1038 rue des Français.

2. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite étant une partie du lot No 55, mesurant 17 pieds de face à la rue des Français sur 63 pieds, 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 1030 rue des Français.

Les propriétés ci dessus sont vendues sujettes au baux et loyers qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant au dernier et plus haut enchérisseur; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1912 au-dessus et en plus du montant de leur enchère.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 jan—24 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de C. A. Frederick Hinderer.

No 96,561—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 13 FEVRIER 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 22 décembre 1911, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. 1054 1056 et 1058 rue du Camp, décrit comme suit: Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Poeyfarre, Magasin et Calliope, désigné par les Nos 37 et 38 sur un plan de L. Bringier, voyer, le 12 mai 1836 annexé à un acte pardevant D. L. McCay, ancien notaire, le 25 mai 1836 et mesurant chacun en mesure américaine 26 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété 1058 rue Camp devant être vendue, sujette à un bail de $22.50, expirant le 30 septembre 1912.

2. Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Calliope et Gaienne, désigné par le No 4 sur un plan de D'Hémécourt, voyer, daté du 19 janvier 1867, déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, une copie certifiée du plan est annexée à un inventaire de la propriété appartenant à la succession de feu John L Riddell, dressé par ledit Grima, notaire, le 24 décembre 1886, ledit lot mesurant en mesure américaine conformément audit plan, 25 pieds 7 pouces de façade rue du Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes égales et parallèles; aussi,

Un autre lot de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, dans le même District et ilet, désigné par le numéro trois sur le plan ci-dessus mentionné et une copie du même, mesurant en mesure américaine, d'après ledit plan et copie 25 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 6 pieds de largeur, entre lignes parallèles, s'ouvrant sur la rue Gaienne. Ledit lot No 3 est et a été aussi transféré au descendant d'après le devis du même par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 30 mai 1867, annexé à et faisant partie de son acte d'achat ci-après mentionné. Les bâtisses et améliorations sur les lots ci-dessus désignés sont connues comme Nos 1112-1114-1116-118 rue du Camp.

3. La propriété Nos 1047-1049 rue du Camp est désignée comme suit:

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delord (maintenant ave Howard), Tivoli (maintenant Lee Circle) St. Charles (autrefois Nayades) Calliope et Camp, mesurant 29 pieds 9 pouces 2 lignes à la rue Camp sur une profondeur de 125 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Delord, contigu à la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Geo L. Bright, et 105 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Calliope et 34 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ledit lot étant partie du lot No un sur un plan de G. Wilkinson, député voyer général, daté du 8 février 1837, le tout comme il appert plus complètement d'un certificat d'arpentage par Gervais Lombard, ingénieur civil, le 27 janvier 1904 annexé à un acte d'achat par le défunt y faisant partie.

4. La propriété No 1133 rue Prytania est décrite comme suit: Deux lots de terre dans le *Premier District de la Nouvelle-Orléans*, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Clio, Calliope et l'avenue St-Charles, désignés comme lots deux et trois sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 28 mars 1845, déposé en l'étude de Lucien Herman, ancien notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 25 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue Prytania sur 120 pieds en profondeur à une allée 15 pieds en largeur dans le fond en commun aux dits lots et autres, d'après un devis, annexé à un acte d'achat du défunt dressé par D. M. Brosnan, ingénieur civil et voyer, daté du 24 décembre 1904, lesdits lots mesurant chacun 25 pieds, 6 pouces 6 lignes de face à rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant. Cette propriété est vendue sujette au bail de $110 par mois, expirant le 30 septembre 1912.

5. La propriété No 1141 rue Prytanée est décrite comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Clio, St Charles et Calliope désigné par le No un, sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 28 mars 1845, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Prytanée et Clio et mesurant 25 pieds, 5 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 120 pieds et façade à la rue Clio et est borné dans le fond par une allée 15 pieds en largeur en commun audit lot et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant.

Cette propriété devant être vendue sujette à *un bail de $70.00 par mois, expirant le 30 septembre 1912.*

6. La propriété No 1068 rue Magazin est décrite comme suit: Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 137, borné par les rues Magazin, Calliope, Poeyfarre et Constance, formant l'encoignure des rues Magazin et Calliope, et mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Magazin sur une profondeur et façade à la rue Calliope de 115 pieds avec une allée dans le fond de 10 pieds de largeur en commun audit lot et autres.

7. La propriété No 1067 rue Magazine est décrite comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 158, borné par les rues Magazine, Calliope, Camp et Poeyfarre désigné comme lot No 30, formant le coin des rues Magazine et Calliope et mesurant 26 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur à la rue Calliope.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, dans un et deux ans, et si la propriété n'est pas vendue pour du comptant, la partie à crédit du prix d'achat devra être représentée par billets hypothécaires et lien de vendeur, portant sept pour cent par an d'intérêt, l'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, ensemble avec dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Charles Schneidau, notaire aux frais des acquéreurs.

Frank N. Butler, avocat.
9 jan—9 14 21 28—fév 4 11 18

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear & Co.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Installations et Meubles de Bureau et Marchandises de Ferblanterie, consistant en partie de:

1 Grand Coffre-Fort en Fer.
1 Underwood Typwriter.
2 Filières de Pupitres de Cabinets R. T., Chaises et Railings en "Quarter Sawed Oak".
4 Machines à Couper, 1 Machine pour faire des Dalles.
4 "Cornice Brakes", Echelles de Ferblantier, Tuyaux pour air chaud et Installations, Outils, "Rollers", Balances, Stock et Moules, Tuyaux.
100 OU PLUS CARRÉS de toiture Terra Cotta, "Roofings Tongues", Tables pour Dessin, Portes à feu et Ferblanc pour toiture, Feuilles en fer, Dalles, etc.
Aussi Wagons, Buggies et Harnais.

A L'ENCAN POUR LE HAUT DOLLAR,

JEUDI, 8 Février 1912, à 10:30 A. M.,

Sur les lieux No 4300 Avenue Washington.

In Re August Weitkam vs. Pelican Metal and Roofing Co.

No 98,256—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 8 février 1912, à 10:30 heures a. m., sur les lieux No 4300 avenue Washington, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 24 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les objets déjà décrits, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
La ligne Blue Car passe devant la porte.
25 jan—28—fév 1 4 6 8

Ernest A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR--SANS LIMITE.

SITES POUR BATIR

RUE SARATOGA, ENTRE L'AVENUE TULANE ET LA RUE GRAVIER.

CONVENABLE POUR EMPLACEMENT DE COMMERCE.

COTTAGE DOUBLE,

224-230 RUE SARATOGA,

Entre l'Avenue Tulane et la Rue Gravier.

JEUDI, LE 15 FEVRIER 1912, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE VEUVE PIERRE BARRERE.

No 98,922 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 15 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 3 janvier 1912, et signé en Cour ouverte le 10 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de ladite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin (maintenant Saratoga), Sud Rempart, Commune et Gravier, laquelle portion de terre mesure dix-huit pieds deux lignes et demi de face à la rue Bassin (maintenant Saratoga), dix-huit pieds un pouce et demi de largeur dans le fond sur soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de profondeur, plus ou moins, et est la moitié à côté de la rue Commune du lot original désigné par le numéro trois sur un plan dressé par E. Surgi, daté du 20 avril 1848, déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Bassin (maintenant Saratoga), Sud Rempart, Gravier et Commune, sur un devis dressé par Louis H. Pilié, daté du 18 novembre 1874, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Wm J Castell, ancien notaire en cette ville, le 21 nov. 1874, lequel lot mesurant d'après ledit devis dix-huit pieds et deux lignes de face à la rue Bassin (maintenant Saratoga), soixante-trois pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Commune, le divisant du lot A, sur ledit devis, soixante trois pieds, cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Gravier et dix-huit pieds un pouce et six lignes en largeur dans le fond.

Troisième—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bassin (maintenant Saratoga), Sud Rempart, Gravier et Commune, ayant en mesure anglaise soixante-dix pieds de face à la rue Bassin (maintenant Saratoga) sur soixante pieds de profondeur (mesure française) diminuant en largeur dans le fond pour qu'il n'y ait que cinquante-sept pieds neuf pouces et demi de largeur sur la ligne du fond, mesure anglaise; borné d'un côté par la propriété de Noel Badon, ou assigné, et de l'autre côté par la propriété de Wm M. Lambert ou assigné.

Les améliorations sont connues comme Nos 224-230 rue *Saratoga*, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier, l'ilet rue Sud Rempart et comprenant quatre (4) chambres et cuisine de chaque côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur en billet portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication sur la propriété, ledit intérêt étant payable annuellement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale, les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation la vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses de sécurité dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer et tenir assurées les améliorations pour le montant de la portion du crédit, et devant transférer la police ou les polices au porteur desdits billets, et devant déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et devant recevoir les loyers que du jour du passage des actes de vente et de payer pour les frais des certificats requis et assumer le paiement des polices d'assurance non expirées et de payer pour les primes non acquises et d'assumer les taxes de 1912. La tutrice devant être mise en pouvoir de signer et exécuter les actes nécessaires pour la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Gustave A. Llambias, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.
14 jan—14 21 28—fév 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION,

Résidence Moderne à Deux Etages,

1104 rue Webster, encoignure Colisée, 46x120.

JEUDI, le 7 Mars 1912, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE FREDERICK C. WEBERT.

No 97,168—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 7 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 2 février 1912, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre, *à l'enchère publique*, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Webster, Colisée et Perrier, et désigné comme lot Q sur un devis d'arpentage dressé par L. Dancy, voyer, daté du 21 janvier 1905, et annexé à un acte de vente par John J. Baehr et John R. Loomis à la Security Building and Loan Association, passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, daté du 21 mars 1905 d'après lequel devis ledit lot Q forme l'encoignure des rues Webster et Colisée et mesure quarante six (46) pieds, sept pouces de face à la rue Webster sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et faisant face à la rue Colisée de cent vingt pieds (120) pieds et est composé du tout du lot original No 10 et une partie du lot original No 9.

Etant la même propriété acquise par Frederick C. Webert, par achat de Mme Elise Roman, épouse divorcée de Albert J. Dufour, par acte passé pardevant H. L. Loomis Jr, notaire, le 4 janvier 1906, livre des transferts, 205, *folio* 336, livre d'hypothèque 817, 454.

Les améliorations sont connues comme No 1104 rue Webster, encoignure Colisée contenant galerie sur le devant et dans le fond, vestibule de réception, salle à manger, cuisine, office, 4 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet de toilette, gaz, électricité, il est dit qu'il y a connexion d'égout et d'eau dans la cour il y a hangar et chambre de domestique, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1912 à $50 par mois.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1912, et l'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire. Les loyers seront à l'acquéreur de la date de l'acte de vente soit signé. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication sur l'acte de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.
4 fév—4 11 18 25—mars 3 7

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Au soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich Augsbourg. En 1908: 8383 visiteurs. Prospectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.